

Locminé

Environnement > EnRgy et CHO Power ont répondu aux questions et inquiétudes

Le projet d'usine présenté au public

Bruit, poussière, nature des déchets traités... Les porteurs du projet CHO Locminé ont répondu aux questions des riverains et des habitants du pays locminois lors d'une réunion publique qui a fait salle comble.

Il manquait des chaises pour accueillir tous les participants à la réunion publique organisée à la salle des fêtes : preuve s'il en est que le projet d'usine d'électricité par gazéification, CHO Locminé, intéresse et questionne.

50 millions d'euros doivent être investis sur l'ancien site Doux pour la création d'une usine de production d'électricité par gazéification. 50 emplois devraient être créés.

« Ce projet s'inscrit dans l'orientation que nous avons fixée pour notre territoire : celle de la transition énergétique, a d'abord expliqué le maire Grégoire super. Cette transition est déjà en

marque et une réalité par le biais du programme Liger. Mais CHO Locminé, c'est pour nous une opportunité raisonnable et raisonnée, pour l'économie du territoire d'abord et pour notre autonomie en énergie. Après la méthanisation et la chaufferie bois, c'est la 3^e pierre angulaire d'une économie circulaire qui permet de valoriser nos déchets », a insisté l'élu et président de la société Liger.

Ensuite, Marc Lefour, de la société CHO Power, et Jean-Marc Nieznanski, de l'entreprise EnRgy, ont présenté le projet d'usine et répondu aux interventions de la salle : « Les questions sont légitimes, nous sommes là pour y répondre », ont expliqué les dirigeants.

■ Localisation de l'usine

Et ce sont les représentants de l'Association Arssil (Association de riverains pour la surveillance des sites industriels de Locminé) qui sont

montés au créneau. Christophe Philippe, le président : d'abord souligné « la proximité des habitations. Pour quoi construire une usine de ce type aussi proche alors qu'il existe d'autres zones industrielles sur le secteur qui pourrait accueillir ce projet ? »

A son tour, en fin de réunion, Alain Jouan, ancien maire de Moustoir-Ac a lui aussi pointé du doigt le choix de l'emplacement : « C'est un projet magnifique, mais pas pour ici. C'est un projet intercommunal, il y a d'autres lieux que celui proche d'un collège à choisir. Si on met des habitations à la place, on récupère en partie en taxe d'habitations ce que l'on aura en taxe professionnelle avec cette usine », a expliqué l'ancien élu avant d'être applaudi par une partie de la salle.

Mais pour Grégoire Super : « Il faut être pragmatique. Aujourd'hui, on perd à Locminé 80 000 € par an sur cette friche industrielle inoccupée. Pour Locminé communauté, cela pourrait représenter 250 à 300 000 € de CFE. CHO Locminé est un projet privé qui ne peut s'installer que sur cet espace pour des raisons de raccordement au point d'injection de l'électricité. Et puis, selon le PLU (Plan local d'urbanisme), on est sur une zone industrielle, c'est donc un site compatible avec la future activité de l'usine ».

Le bruit de l'équipement a aussi été évoqué parmi les riverains : « On parle de 65 dB près du collège, c'est le bruit d'un gros ventilateur en permanence que vous nous



La réunion publique concernant le projet d'usine d'électrification a mobilisé Locminois et habitants des communes limitrophes.

promettez » a lancé Christophe Philippe. « Les bâtiments seront insonorisés. Des mesures ont été faites à Morcenx (NDLR : ville des Landes où se situe l'usine prototype CHO power) pour estimer le bruit de la future usine. Tous ces chiffres sont dans l'étude d'impact », a répondu Jean-Marc Nieznanski.

Quant au risque d'explosion, « il n'y en a pas. Nous n'avons rien inventé, la technique de gazéification existe depuis plusieurs années, c'est une technique éprouvée. »

■ Trafic routier

La proximité des habitations, du collège et de l'Ehpad

a créé aussi des craintes dans l'assistance quant à l'impact du trafic routier. Réponse des porteurs de projet : « Les rotations seront de l'ordre de 35 par jour, soit l'équivalent de 7 % du trafic d'aujourd'hui. Elles se feront en semaine et de jour. Les entrées et sorties des camions ont été étudiées pour être le plus éloignés possible de la dépose des cars du collège ».

■ Nature des déchets

Enfin, les sacs de suie stockés à l'usine de Morcenx ne rassurent pas les riverains : « Toutes ces poussières à l'air libre, on se pose des questions pour la santé publique ».

« Ce ne seront pas des

déchets dangereux ni d'origines organiques qui seront utilisés mais du bois ou des déchets qui aujourd'hui partent à l'enfouissement, a répliqué Marc Lefour. À Locminé, les suies seront stockées dans un silo, c'est l'un des enseignements de l'usine prototype de Morcenx Avec 65 000 heures de fonctionnement, l'usine nous permet aujourd'hui d'avoir un retour d'expérience ». Il reste quelques jours pour participer à l'enquête publique. Celle-ci se déroule jusqu'au 30 avril. Ensuite, le dossier sera dans les mains des services de la préfecture. Si les autorités donnent leur aval, l'usine pourrait ouvrir en 2018.

F.M.

> Soutien du conseil départemental

Yves Bleuven, conseiller départemental du canton de Grand-Champ, et premier vice-président du Morbihan, a pris la parole pour défendre le projet CHO : « Le conseil départemental du Morbihan soutient ce projet », a-t-il confié avant d'en expliquer les raisons. « D'abord, parce que la Bretagne souffre d'une dépendance énergétique, seulement 10 % de la consommation du département est produite localement. Ensuite, ce projet apporte une réponse en matière de transformation de nos déchets, cela évite d'avoir recours à l'enfouissement. Enfin, ce projet contribuera à l'attractivité économique de notre territoire ». Et pour finir de rassurer l'assistance, l'élu a précisé : « Nos règles françaises en matière d'enquête publique sont draconiennes. Les autorités veillent à ce que les premiers protégés sont bien sûr les salariés. Et ça, c'est aussi une garantie pour les riverains ».